

Exclusion programmée pour 87.000 jeunes en allocations d'insertion

87.000 jeunes seront bientôt exclus des allocations d'insertion. Le gouvernement poursuit sa politique d'austérité : s'attaquer aux chômeurs plutôt qu'au chômage.



Trouver un emploi dès la sortie des études est de moins en moins garanti. Pour permettre aux jeunes demandeurs d'emploi d'être financièrement autonomes, notre assurance-chômage avait prévu un système plutôt unique : leur octroyer des allocations s'ils n'ont pas trouvé un emploi après une période déterminée, appelée stage d'attente. Depuis avril 2012, le stage d'attente est devenu un stage d'insertion. La période sans allocation est allongée et les contrôles renforcés, avec des entretiens tous les 6 mois et de lourdes sanctions en cas d'évaluation négative.

Visiblement, les jeunes chômeurs ne sont pas encore assez sanctionnés. Le gouvernement a décidé de durcir encore un peu plus le système, dès mars 2013. Environ 47.000 demandeurs d'emploi en allocation d'insertion risquent ainsi d'être bientôt effacés de la carte. En effet, une nouvelle mesure prévoit la suppression des allocations de chômage pour au moins 6 mois, dès le premier entretien négatif. Or, le dernier rapport d'activités de l'ONEm précise que le taux d'entretiens négatifs au premier rendez-vous est de 47% en 2012. Et que 94.172 demandeurs d'emploi en allocations d'insertion rentrent dès à présent dans cette nouvelle procédure. A cette perspective d'hécatombe sociale, il faut ajouter l'exclusion de 40.000 demandeurs d'emploi via la limitation des allocations d'insertion à partir du 1er janvier 2015. Selon nos estimations, ces exclusions concerneront 42.000 Wallons et 14.000 Bruxellois. Il faut

encore ajouter, pour être complet, les exclusions liées à la « disponibilité passive » et celles liées au projet d'évaluation durant le stage d'insertion.

L'activation évalue les « chômeurs », mais qui évalue l'activation ?

Le rapport de l'ONEm comporte beaucoup de chiffres, mais pas toujours pertinents. Par exemple, on apprend que 824.148 demandeurs d'emploi ont été vus en entretien. C'est effectivement beaucoup. Mais qu'est-ce que cela a apporté au niveau d'une sortie positive vers l'emploi ? En quoi ces 824.148 entretiens mesurent-ils l'efficacité des aides à l'emploi et identifient les obstacles rencontrés dans cette remise à l'emploi tant désirée de tous ?

Un rapport qui oublie les premiers concernés (sauf en tant que statistiques)

Dans le rapport de l'ONEm, on ne trouve pas trace des problèmes identifiés par les acteurs de terrain de notre organisation : le manque d'empathie et le manque d'emplois adaptés, par exemple. La ministre de l'Emploi Monica De Coninck dit vouloir avant tout que les demandeurs d'emploi « s'émancipent et prennent du pouvoir sur leur vie ». Il serait dès lors opportun de les considérer comme des acteurs plutôt que comme des suspects. Les Travailleurs sans emploi de la CSC (TSE) proposent que l'activation soit évaluée par et avec les premiers concernés : les demandeurs d'emploi qui ont fait l'objet de ces 824.148 entretiens.

Quelle est l'influence réelle de l'activation, des exclusions sur le chômage ? Le rapport de l'ONEm affirme que l'activation a une influence positive sur le taux de chômage. Si

on se limite aux chiffres, c'est exact : plus de 100.000 suspensions/sanctions/exclusions ont été cumulées sur la disponibilité active depuis son lancement d'une part et, rien que pour 2012, les flux d'information entre le Forem-Actiris-Vdab révèlent 29.051 sanctions dont 19.799 radiations. Mais que deviennent ces personnes qui sortent des statistiques ? L'ONEm a-t-il un objectif de transfert vers le CPAS ou de promotion du travail non-déclaré. Le transfert vers le CPAS, le travail au noir, la solidarité familiale... voilà les vrais résultats du système d'activation.

Un rapport d'activités qui passe à côté des vrais enjeux

N'est-il pas indécent, alors que les pertes d'emplois dramatiques et massives s'accroissent, de devoir rappeler que c'est l'emploi qui est indisponible, pas les demandeurs d'emploi ? Faut-il sans cesse rappeler qu'il y a une offre d'emploi du Forem ou d'Actiris pour 30 à 50 demandeurs d'emploi selon les régions ?

Au lieu d'évaluer correctement le système d'activation, le gouvernement décide de le durcir encore, en ignorant la crise. Et en contradiction totale avec la réduction des opportunités d'emploi décidée par le même gouvernement : mesures de crédit-temps, prépension, heures supplémentaires, non remplacement dans la fonction publique, effets d'aubaine maintenus dans les aides à l'emploi... Un comble ! Les TSE demandent un moratoire sur la dégressivité accrue et sur la limitation des allocations d'insertion pour les 216.149 demandeurs d'emploi situés entre le deuxième et le sixième cycle de la disponibilité. Ces 216.149 sont la preuve vivante que c'est l'emploi qui est indisponible, pas les demandeurs d'emploi. C'est sur base de ces constats qu'il faut faire un audit du modèle.

Pedro Rodriguez

Rejoignez les Travailleurs sans emploi de la CSC : plus d'info auprès de pedro.rodriguez@acv-csc.be